

vous avait gâté et les mépris hautains de la *Revue Canadienne* ne vous aideront pas.

Le RÉVEIL poursuit sa marche en disant la vérité, quelle qu'elle soit, car la vérité doit triompher et elle triomphe aujourd'hui — pas la *Vérité* des castor, celle des honnêtes gens.

Allez et ne pêchez plus.

A un autre, maintenant.

DUROC

SHORTIS

Le Canada vient d'avoir à subir une honte nouvelle qui jette un jour douloureux sur la faiblesse de ses institutions.

Un meurtrier, vient d'échapper au jugement de ses pairs pour voir son sort pesé dans une balance où l'or a fait pencher le fléau à l'encontre de la justice.

Valentine Shortis a tué deux hommes à Valleyfield. il en a blessé à mort un troisième pour essayer de voler \$20,000, il a tenté, pour cacher son crime d'incendier une manufacture valant des milliers de dollars et donnant du pain à des centaines de familles et pourtant, il a la vie sauve.

Avec un soin exquis on lui fournit des cigarettes et des consolations spirituelles.

La famille de Maxime Lebeuf est dans le deuil, ses enfants pleurent au foyer désert ; le pauvre Loye est descendu dans la tombe au milieu des larmes de toute une population amie, ce malheureux Wilson a pâli sur son lit de douleur, mais Shortis est gros et gras, tout prêt à recommencer.

Après tout, pourquoi pas ?

Pourquoi ne pas s'amuser à canarder les Canadiens dans les rues de nos cités puisqu'il suffit d'avoir le *sac* pour échapper à l'immuable justice.

"Ah, s'écriait, Mezières dans *Madame Boniface* lorsqu'on le conduisait brutalement au poste : Elle est belle la justice de mon pays !"

Oui, elle est belle la justice du Canada !

Pendant des mois, on a pu tripatouiller un verdict rendu honnêtement par un honnête

jury et honnêtement appliqué par un honnête juge.

On a vu un avocat se poser en entremetteur et faire la place pour les criminels en quête de grâce.

Le jour même où ce bandit de Shortis était gracié, celui qui avait maquignonné son salut plaçait dans la corbeille d'une riche fiancée la corde d'or qui avait sauvé son client.

La corde de pendu porte chance, dit le proverbe ; la corde de celui qui n'est pas pendu a l'air d'être rudement plus profitable.

La grâce de Shortis est un outrage à la morale publique.

Nous avons déjà eu l'occasion de nous exprimer sur les actes de notre gouverneur-général et nous n'avons jamais eu raison d'être tendres à son égard, car il semble en tout se faire un plaisir malin de contrecarrer l'opinion publique; mais jamais, à notre avis, il n'a aussi insolument défié le sentiment canadien.

Il ne nous sied pas d'être sévères puisque nous nous vantons à juste titre d'être très larges dans nos idées, mais nous n'avons jamais eu meilleure preuve de la nécessité de juger pleinement les hommes qui nous gouvernent.

Sans être un rabacheur, je vais revenir sur un livre dont le RÉVEIL a déjà parlé "*L'anglais est-il un juif ?*" (Savine, Paris 1895) et je vais recommander d'y lire les pages 134 et 135 où notre vice-roi est traité d'une façon qui explique entièrement la manœuvre exécutée à l'égard de Shortis.

Nous ne voulons pas faire de lèse-majesté, mais à bon entendeur, salut !

Du moment qu'on laisse les assassins en liberté, on peut bien donner un peu de liberté aux journalistes.

Les autorités canadiennes ont commis une action ignoble qui leur sera certainement compté et qui va modifier notre état social.

Il va falloir que le peuple prenne en mains la justice.

Cela ne nous déplaît pas.

A la semaine prochaine, quelque chose sur la loi du lynch.

INDIGNÉ